

# GUIGNOL

RÉDACTION & ADMINISTRATION  
Librairie Prunière  
VIENNE

Les manuscrits non insérés sont brûlés.

ILLUSTRÉ  
JOURNAL HEBDOMADAIRE

Abonnements : 3 mois, 2 fr. 50

ABONNEMENTS & VENTE  
1, rue Ponsard, 1  
VIENNE

Les lettres non affranchies sont refusées

P. V.

## LA RENTRÉE



GUIGNOL. — Allons, bargeois, plus que ceci-là ; ayez pas peur, c'est rien que le ange sale de l'hiver darnier.

LE DÉPUTÉ. — Mais cependant, mes bons amis, à la fin...

GNAFRON. — Et puis, te gongonnes ! Est-ce que t'esses pas notre demandataire ? A quoi donc faire que te gagneras tes 25 francs, si te fais pas nos commissions ?

LE REMÈDE  
CONTRE  
**LE PHYLLOXERA**

Y paraît censément, les gones, qu'y gn'a dès delà dans le midi, un certain particuyer que d'elavore toutes les vignes depis la cime jusqu'à la racine, sans n'en laisser tant seulement une brindille. Ça, ça m'est égal à moi, vu que je me fiche pas mal du vin du midi, une espièce de jus de pruneau ousque gn'a tant à manger qu'à boire et qu'on pourrait manquement sirotter avec une fourchette. Mais c'est les propriétaires du pays que sont pas contents; y n'ont sitellement quinché que la justice s'en est mêlée et qu'on a envoyé la gendarmerie après ce Filou-scélérat comme on l'appelle.

Après n'avoir bien farfouillé de partout, y n'ont finalement décidé qu'y fallait le tuer le mami, et que gn'avait rien de tel qu'un certain bocon qui s'appelle le soufrage, une machine à tuer le monde qu'a t'éte éventée par des malins qu'avaient d'aime, allez! Enfin, pour en définir, on est allé y détroncanner au Président de la République, qu'a donné tous les papiers et tous les passeports pour estourber le Filou-scélérat, ça va bien et ben à mon idée à moi, c'est pas ça encore le bon remède. Quand on aura ben tué tous les Filou-scélérats on sera bien avancé: ah! cristi! qu'y n'en manquerait de braves gensses si on égosillait toute la canaille!

Non c'est de ganacherie. Au lieu de tuer ce mangeur de vignes, vaut bien mieux ly faire la leçon et le défigurer en brave citoyen. C'est tant seulement pacequ'y sait pas lire qu'y fait crever la vendange. Faut donc tout uniment l'envoyer à l'école, on l'y apprendra l'autregafe alors y prendra pas les fisgeoles pour de saucisses, les pissenlits pour de choux-fleurs, les vesons pour de tanches, et alorsse y n'aimera mieux chiquer de cotelettes que de picarlats. On ly serinera aussi le calcul, la chiffre et la rime-étique, et tout de suite y comprendra qu'y vaut mieux voler cent mille francs que de dire un mensonge qui rapporte rien, que c'est meilleur d'agripper cent sous seulement à son voisin que de ly petafiner pour dix mille francs de marchandises. Figurez-vous si après ça y s'amusera, ce melachon, à déchicotter de vieux échallats tout secs; atatend, pas si bête, y se masquera tout de suite en honnête négociant que fera fortune en six ans et y sera aligné à la file des hotes-habilités de la ville et manquement décoré.

C'est comme aussi, si y chique comme ça de racines de vignes, c'est qu'y n'a rien autre chose à faire. Donnez ly voire un peu de bon fricot, vous verrez si y lâche pas c'te cuisine de bourrique. Ty pas vrai, vous n'en feriez ben tout de même, les frangins?

Conséquament velà la frime toute trouvée: Faut donner à ce Filou-scélérat de bonnes rentes, une pleine bâle à lessive de billets de banque et vous n'êtes ben surs qu'y sera gentil comme un petit jésus de cire; paceque, voyez-vous, les voleurs sont voleurs que pacequ'y n'en ont pas assez, mais pas plus tôt qu'y n'ont tout ce qui leur faut et pis encore davantage, y deviennent de braves bargeois pire que tous les autres et même que ceux qui sont venus au monde comme ça.

Velà donc comme y faut manigancer l'affaire: y faudra donner à tous les filous-scélérats, deux bons

repas tous les jours. Primo, à déjeuner un paquet de petites raves à chaque, une demi-douzaine d'œufs au beurre noir, un quart de salé assorti, un rouget, une assiette de machepains, trois miches à fesses et un litre; pis après à dîner, une bonne soupe, un paquet de couennes, un bouilli de deux livres, de z'apinards au jus, un pique-en-terre, une salade, un fromage de chèvre, une douzaine de biscuits, un litre et une petite bouteille d'estra; pis encore, le café, le pousse café et un petit verre de châtelaine... Vous savez ben la châtelaine, une aliqueur lyonnaise que se pitrogne à Francheville avé les coquilles de ces bons escargots qu'on mangeait en rue Périale, vous vous rappelez? et pis si bonne qu'on s'en reliche les b. bines jusqu'aux yeux; j'en avais ben pris une fiôle pour vous y faire goûter mais Gnafron l'a toute buse. Mais ça fait rien, imaginez vous tout de même, si un mami nourri comme ça et avé d'argent dans ses poches, deviendra pas tout de suite le plus brave homme des brave-hommes. Vous pouvez ben être sûrs que si y vole encore quéque fois le monde, ça sera pas tout de bon et là si tellement bien que le code punissable aura rien à y voir.

Et ben, en bonne vérité, ça vaut-y pas plusse mieux bien, ce plan que la rebrique de guyotiner les filous-scélérats? Ça ferait ben trop crevogner de monde; la France est ben déjà trop petite, au lieu qu'avé mon idée, ça fera à l'incontraire, ça remontera le rouet à cannettes du monde et y poussera attendant tout plein de citoyens que chiqueront, licheront, se gonfleront la basane et voteront comme de personnes naturelles. Comme ça, ça fera le soufrage pour de vrai, avé toute la sauce et nous pourrons c'te fois faire aller la pelle au... peuple et à tous ceux que nous emmiellerons, parceque, vous y savez ben, les gones, faut jamais se prendre à tire-cheveux avé la canaille, ni avé les filous et les scélérats qu'on finit toujours par recevoir sur la margoulette.

Se tenir bons amis avé les gredins et se fichier pas mal des braves gens pisqu'y font de mal à personne velà tout le cathéchisse d'à présent, tâchez moyen d'y pas oblier.

GUIGNOL

**UN PIED DE NEZ**

Une drôle d'histoire que je commence à la façon de Bossuet.

Marianne se meurt!... Marianne est morte!

La maladie, les chagrins, les privations l'ont tuée... Son beau corps est là étendu, sans vie, attendant l'œuvre du fossoyeur.

Pauvre Marianne!

C'était cependant une belle fille, fraîche et rose comme le printemps, forte et robuste comme on l'est à vingt ans. Orpheline et riche, non-seulement de sa beauté, mais encore d'une assez jolie dot, les époux ne lui avaient pas manqué, et la vie pour elle s'entrouvrait toute dorée d'avenir.

Hélas! la mort la prend dans sa fleur de jeunesse... Elle meurt, elle est morte seule, abandonnée... de tous.

De tous?... Oh! non, l'ami Pierrot est resté le fidèle et dernier de tant d'ingrats serviteurs.

Il est là, Pierrot, sanglottant, la tête roulée dans les couvertures de sa chère maîtresse; il pleure celle qu'il a toujours servie, adorée. Pauvre Pierrot, il ne quittera cette dépouille bien-aimée qu'au bord de la tombe, et le souvenir de Marianne vivra éternellement dans son cœur.

Pauvre Marianne! Pauvre Pierrot!

nonçant à son système traditionnel, Rome voulut, cette fois, ménager la susceptibilité des peuplades annexées, ou plutôt il faut dire que tout cela se fit par la volonté prépondérante d'un seul homme, de César qui tenait à gagner la bienveillance de ceux dont il avait triomphé. Les Romains, en effet, ne s'étaient guère souciés de la susceptibilité des Celtes lorsqu'ils s'étaient annexé la Gaule du Sud-Est : ils y avaient établi des colonies, et même dans des conditions particulièrement vexatoires, comme on va en juger.

Les Allobroges avaient pour capitale une bourgade sur les bords du Rhône et, de même que Rome, entourée d'un cercle de collines. C'était Vienne. Les Romains trouvèrent le lieu bon pour être fortifié, et bien placé pour leurs projets ultérieurs. Ils s'en emparèrent, expulsèrent les habitants, et établirent à leur place une colonie de vétérans (1). Mais l'Allobroge n'est pas de ceux qui se laissent bénévolement enlever leur bien, il prendrait bien plutôt celui d'autrui. Une occasion de revendication se présenta pendant les discordes qui troublèrent l'Italie après la mort de César ; les Allobroges ne la laissèrent pas échapper. Ils rentrèrent dans leur ville, chassèrent les colons et s'installèrent dans les confortables habitations que ceux-ci s'étaient fait construire. Ils s'y trouvèrent mieux que dans leurs huttes primitives ; mais, d'autre part, il fallait compter avec les Romains qui devaient, un jour ou l'autre, venir demander des explications sur ce changement de propriétaires. Ils jugèrent donc à propos de prévenir une question aussi délicate, et envoyèrent des députés à Rome pour faire approuver leur conduite. Les députés dauphinois ou allobroges, si l'on veut, plaideront leur cause comme on sait plaider dans leur pays ; le Sénat, qui avait bien d'autres difficultés à résoudre que celle de Vienne, fit semblant d'être convaincu : le fait accompli fut consacré, et les Allobroges furent substitués

aux droits et aux privilèges des colons romains expulsés.

Ceux-ci cependant, après avoir franchi le Rhône, avaient remonté le fleuve jusqu'à l'embouchure de la Saône et, cherchant un lieu de refuge, s'étaient arrêtés sur une colline qui dominait le confluent (1). Ce lieu faisait partie du pays des Ségusiaves qui, vieux amis des Romains, récemment émancipés par eux de la suprématie des Eduens, et dotés d'une foule de privilèges matériels par le gouvernement de Rome, accueillirent les exilés avec bienveillance. Cette colline, c'était Fourvière, qui se nommait alors *Lugdunum*, c'est-à-dire la *dune*, la colline du corbeau, ou de la rivière, ou de etc., etc., car les étymologies surabondent (2). De ce lieu, les colons expulsés

(1) S'il fallait traduire dans son sens littéral le mot dont se sert Dion Cassius en déterminant le lieu où s'arrêtèrent les Viennois, on devrait les établir entre les deux rivières. Mais cet écrivain n'a pas vraisemblablement prétendu attribuer au terme qu'il a employé un sens absolu et restreint. Il est certain que les colons durent franchir le Rhône à Vienne même pour échapper immédiatement aux vexations de leurs adversaires, et parce qu'il devait y avoir un pont en face de la ville ; ils durent par conséquent s'arrêter à Fourvière. Tout au contraire pour qu'ils aient été amenés à s'établir dans la presqu'île, il leur aurait fallu faire un trajet de plusieurs lieues sur le territoire ennemi des Allobroges, et ils se seraient trouvés alors fort empêchés de traverser le Rhône, car il ne paraît pas qu'avant la fondation de Lyon, il y ait eu aucun pont au-dessus de Vienne ni en amont du confluent du Rhône et de la Saône.

(2) Il serait tout à fait hors de propos de relater ici trente à quarante étymologies que l'on a de *Lugdunum*. La plupart d'entre elles sont ridicules et fausses, en dépit de leurs origines celtiques, grecques et latines. Ce sont, par exemple : *Lucii dunum*, la montagne de Lucius (Munatius Plancus) ; *lucis dunum*, la colline de la lumière ; *lucis dunum*, colline du bois sacré ; il y a encore la montagne du deuil, la montagne opulente, la montagne du discours, du grec *logos*, la colline de *Lugdus*, celle-ci d'après la fable du faux Bérose qui a imaginé un roi Celte nommé *Lugdus* et fondateur de Lyon. L'interprétation la mieux autorisée et qui s'appuie sur un témoignage ancien, est consignée dans le *Traité des fleuves et des montagnes* du pseudo Plutarque. Il y est dit qu'une colonie de Rhodiens chassés de leur ville, (en Césarion, Languedoc), fut conduite par ses deux chefs, Momoros et Atépomaros, au confluent de la Saône, et qu'une nuée de corbeaux, venant à s'envoler au moment où les exilés jetaient les premières fondations de leur établissement, Momoros en tira un heureux présage, et donna à ce lieu le nom de montagne des Corbeaux, car, dit l'auteur cité par Clitophon, *leugos* dans la langue du pays, veut dire corbeau.

Cette citation dispense de discuter les diverses ori-

(1) On exprime ici, en un seul énoncé, deux faits successifs et distincts. Les colons romains n'absorbèrent pas d'abord toute la ville, ils y laissèrent une place aux indigènes. Mais ceux-ci, ayant tenté, une première fois, pendant la guerre entre César et Pompée, de se soulever contre les étrangers, échouèrent dans leur entreprise, et furent complètement expulsés de la ville par les Romains.

envoyèrent également des députés à Rome, pour demander justice contre la violence dont ils avaient été victimes. La République qui, comme on sait, ne voulait pas en ce moment déplaire aux Allobroges, et qui, cependant, ne pouvait sacrifier les intérêts et les droits de ses propres citoyens, trancha la difficulté en ordonnant que les émigrés de Vienne se bâtiraient une ville sur l'emplacement où ils s'étaient retirés, et formeraient une nouvelle colonie. Il est vraisemblable que le Sénat, tout en paraissant céder à un embarras et à une nécessité urgente, fut heureux de rencontrer une circonstance fortuite qui lui permettait de porter une atteinte, en apparence involontaire, à la politique trop bienveillante inaugurée par César, et de pouvoir établir une colonie sur le territoire des Celtes. Les habitants étaient bien disposés, le lieu était sur l'extrême limite de la Celtique, le fait paraissait tout accidentel, il passa inaperçu, pour ainsi dire, et ne souleva aucune réclamation.

Ce fut vers le milieu de l'année 710 de Rome, dans la 44<sup>e</sup> année avant Jésus-Christ, que cet événement important trouve sa place dans l'histoire. Quelques détails fournis par un historien gréco-romain, Dion Cassius, permettent d'établir cette date avec assez de précision. On sait qu'à la suite du meurtre de César une grande guerre civile ne tarda pas à s'allumer en Italie. Elle éclata d'abord entre Marc-Antoine d'une part et le Sénat de l'autre, soutenu en apparence par Octave, fils adoptif de César. Le Sénat, outre les armées qu'il faisait partir de Rome, avait appelé contre Antoine, deux généraux, Lépide et Lucius Munatius Plancus, proconsuls, l'un de l'Espagne,

gines que l'on attribue à Lyon antérieurement à la colonie romaine. Nous venons d'en indiquer deux, l'origine rhodienne et l'origine celtique. On pourrait mentionner en outre, comme berceau de Lugdunum, le bourg celtique de Condate, dont a découvert récemment l'existence. Mais quoiqu'on sache que le canton, *pagus* de Condate était, comme l'indique sa dénomination, au confluent, on n'a pu encore déterminer où se trouvait situé le bourg, *vicus*, qui en était le chef-lieu. Cependant, à en juger d'après l'inscription qui mentionne son territoire, et qui a été découverte dans la rue de la Vieille, on peut admettre qu'il se trouvait non loin de la colline de Saint-Sébastien, ce qui ne correspond pas avec l'emplacement de la ville romaine qui fut bâtie primitivement sur la colline de Fourvière.

l'autre de la Gaule nouvellement conquise. Mais Silanus, lieutenant de Lépide et que celui-ci avait envoyé en avant, s'étant joint à Antoine au lieu de le combattre, les sénateurs craignirent que les deux proconsuls n'en fissent autant et leur firent savoir qu'ils n'avaient plus besoin de leurs services; mais pour colorer ce contre-ordre et détourner leurs soupçons, ils leur confièrent la mission de bâtir, au confluent du Rhône et de la Saône, une ville aux colons Viennois expulsés par les Allobroges et qui s'étaient réfugiés en cet endroit. La défection de Silanus eut lieu peu avant le 14 avril de l'an 43 avant l'Ere chrétienne, le décret du Sénat doit donc dater du milieu du mois et son exécution aurait pu suivre dans la quinzaine suivante; par conséquent la ville de Lyon aurait été fondée 43 ans et 8 mois avant Jésus-Christ et se trouve en ce moment (avril 1875) dans sa 1919<sup>e</sup> année d'existence (1).

S'il faut s'en rapporter au même historien le décret du Sénat aurait été exécuté par Lépide aussi bien que par Munatius Plancus, assertion que les annalistes locaux n'ont pas adoptée, mais sans la discuter ou plutôt sans l'avoir même remarquée (2).

(1) M. de Boissieu, dans ses *Inscriptions antiques* (t. 1. p. 124.) est le premier écrivain lyonnais qui ait étudié à fond la question de la date de la fondation de Lyon, avec sa sagacité et son érudition habituelles. Néanmoins nous nous en sommes tenus au témoignage de Dion Cassius, le seul historien ancien qui relate ce fait et dont le récit très-explicite détermine à quelques jours près la date du décret du Sénat. En effet la défection de Silanus, qui motiva ce décret, est postérieure à la victoire d'Antoine à Forum Gallorum et à sa défaite qui suivit immédiatement; elle est, d'autre part, antérieure au dernier combat devant Modène, livré le 14 avril. Ce fut même l'arrivée de Silanus qui engagea Antoine à livrer cette bataille; il ne dut y avoir par conséquent guère plus de deux ou trois jours d'intervalle entre ces deux faits. Par conséquent, il suffit d'ajouter le temps nécessaire pour que la nouvelle en arrivât à Rome pour avoir la date approximative du décret, qui doit ainsi correspondre certainement au milieu d'avril.

(2) L'assertion de Dion est formelle. Parlant de Lépide et de Plancus, qu'il distingue par son prénom de Lucius, il dit: « Et ainsi ceux-ci s'arrêtant, bâti- » rent la (ville) nommée alors Lougoudounon et main- » tenant appelée Lougounon. » Le motif qui a fait négliger ce témoignage de Dion Cassius est que l'inscription de Gaëte ne mentionne pas l'intervention de Lépide, mais il est bien évident qu'un monument funéraire en l'honneur de Plancus ne pouvait rappeler les titres d'un autre personnage. M. Alphonse de Boissieu, pour concilier toutes les contradictions, a

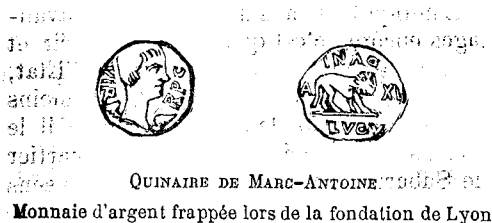
Quoiqu'il en soit ils ne restèrent pas longtemps occupés à accomplir les ordres du Sénat, mais prirent bientôt part aux graves événements qui s'accomplissaient. Antoine, qui avait été définitivement battu le 14 avril devant Modène, se réfugia en Gaule. D'un autre côté Octave, son vainqueur, rompit avec le Sénat et entama des négociations avec son adversaire. Ce changement inattendu fit cesser les irrésolutions de Plancus et de Lépide, et ce dernier entra même dans la combinaison qui amena la formation du second triumvirat. Dans le partage de l'Empire romain qui en fut le résultat, la Gaule se trouva faire partie du lot de Marc-Antoine et il paraît avoir séjourné à Lyon à la fondation duquel il contribua d'une manière active et directe. Pour preuve de ce fait on a le témoignage de Sénèque, qui, dans l'un de ses ouvrages, appelle Lyon : le municipale, la ville de Marc (Antoine), *Marci municipem* ; on a de plus un témoignage matériel, le plus ancien monument figuré de notre histoire locale, une monnaie qui date des deux premières années de l'existence de Lyon. Cette monnaie, de celles que les Romains appelaient quinaire (1), porte d'un côté l'image d'un lion, de

certain exemplaires de cette pièce on lit du côté du lion ANTONI IMP. et de l'autre III VIR RPC, que l'on doit lire *Antonius imperator triumvir Reipublicæ constituendæ*, c'est-à-dire : Antoine empereur l'un des trois (établis) pour constituer la République. Les autres types, précieux pour l'histoire lyonnaise, portent au lieu de *Antonius imperator*, le mot LVGVNVI ce qui veut dire : (frappé) à Lugudunum. On lit en outre sur certaines de ces monnaies A. XL. et sur les autres A. XLI, abréviations dont l'interprétation a divisé les savants, mais qui, suivant l'opinion la plus autorisée, indiqueraient l'âge de Marc-Antoine à l'époque où ces pièces furent frappées.



MARC-ANTOINE, le triumvir.

Ainsi donc le véritable fondateur de Lyon a été le Sénat romain qui rendit le décret pour faire bâtir cette ville, Plancus et Lépide ne furent que les agents de ce décret et, au-dessus d'eux, il faut encore placer l'autorité prépondérante du triumvir qui présida dès la première année à l'organisation de la ville naissante comme le prouve un monument officiel et contemporain. Il n'est pas sans intérêt d'insister sur ces distinctions et ce n'est pas sans une



l'autre le buste d'une victoire ailée. Sur

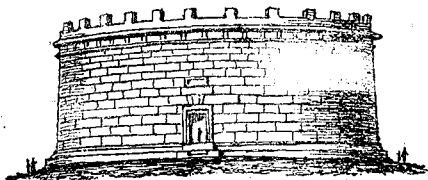
émis cette opinion que le fait attribué à Plancus par son épilaphe s'est passé sous le règne d'Auguste, et qu'il faut distinguer la fondation de Lyon municipale et l'établissement d'une colonie amenée plus tard par Plancus. Mais le savant auteur n'apporte aucun témoignage historique à l'appui de son ingénieuse hypothèse, qu'il est difficile de faire concorder avec les notions que l'on peut recueillir. Il n'est guère possible d'admettre que les colons expulsés de Vienne aient été lors de leur installation à Lugudunum dépouillés des privilèges de la colonie ; l'expression de municipale doit être sous la plume de Sénèque prise, non pas dans son sens précis, mais comme un équivalent choisi par un lettré soucieux de la forme et en quête de synonymes.

(1) Le quinaire était une pièce d'argent valant la moitié du denier et le double du sesterce. *Sestercius*, qu'il ne faut pas confondre avec le (grand) sesterce

*Sestercium* monnaie de compte et non réelle valant mille (petits) sesterces, *sestercii*. Le lion qui figure sur cette monnaie n'a aucun rapport avec la ville, contrairement à ce qu'ont dit certains écrivains et entre autres, M. Monfalcon. Cet emblème n'a été attribué à Lyon que lorsque des altérations successives eurent établi une conformité entre le nom de l'animal et celui de la ville. Sur la pièce dont il s'agit le lion est l'emblème de la famille d'Antoine. On le trouve d'ailleurs sur les monnaies de beaucoup d'autres villes antiques et par exemple, sur celles de Marseille. M. Monfalcon, dans l'ouvrage monumental qu'il a publié aux frais de la ville, a donné du quinaire de Marc-Antoine une gravure invraisemblable où cette petite pièce acquiert les dimensions d'un grand bronze et où le lion antique est transformé en un caniche artistement frisé et tondu.

véritable satisfaction d'amour-propre national qu'un historien lyonnais peut réduire à sa juste valeur le rôle du prétendu fondateur de Lyon, car il fut l'un des plus honteux personnages d'une des plus tristes époques de l'histoire.

Lucius Munatius Plancus, consul, censeur, deux fois acclamé empereur, septemvir des Epulons, honoré du triomphe pour avoir battu de pauvres Montagnards du pays des Grisons, les Rhètes; Plancus qui avait fait construire le temple de Saturne avec le produit de sa part de butin dans les guerres; qui avait été chargé de partager les terres de Bénévent entre les habitants et les soldats; qui se vantait d'avoir établi des colonies à Lyon et chez les Rauriques près de Bâle; Plancus, malgré toute cette pompeuse énumération de titres, de fonctions et d'honneurs, Plancus ne fut rien autre que ce qu'annonçait son surnom: un pied-plat.



La tour de Roland, *torre d'Orlando*, près de Gaëte, tombeau de L. Munatius Plancus (1)

Personne du reste de nos jours ne sera

(1) Le mausolée de Plancus existe encore au sommet d'une colline qui domine Gaëte, place forte bien connue par le siège que le dernier roi de Naples y a soutenu en 1860 contre l'armée piémontaise. Ce monument, connu dans le pays sous le nom de Tour de Roland, est en effet une vaste construction circulaire de 33 mètres de diamètre sur 12 de hauteur. Elle est divisée intérieurement en quatre chambres sépulcrales disposées en forme de croix et ayant chacune trois niches destinées à recevoir des ossuaires ou des urnes. Chacune de ces chambres s'ouvre sur une galerie circulaire ménagée comme elles dans le massif de la maçonnerie, les entoure et en permet l'accès. L'aspect extérieur du monument est d'un bel aspect et imposant. Il est orné à sa partie supérieure d'une architrave d'ordre ionique dont les triglyphes alternent avec des métopes décorés d'ornements. La plate-forme est couronnée par une série de dés cubiques qui rappellent assez les créneaux d'une tour. Au-dessus de la porte d'entrée se lit, gravée sur une belle plaque de marbre de deux mètres de largeur sur près d'un mètre de hauteur, l'inscription funéraire à laquelle est em-

étonné de cette apparente contradiction: on nous a, depuis de longues années, habitués à de tels contrastes. Combien n'avons-nous pas vu de faquins chargés de graves emplois, de fripons revêtus de hautes dignités, d'hommes perdus de réputation, sans probité et sans foi étaler publiquement les insignes de l'honneur! Combien de gens qui, après avoir parcouru toute l'échelle des fonctions publiques jusqu'aux plus hautes charges de l'Etat, ont fini (quand ils n'avaient pas commencé) sur les bancs de la cour d'assises ou de la police correctionnelle? Et même la vieille Rome a eu un avantage sur nous: nous avons bien vu, comme elle, par exemple, des hommes s'enrichir honteusement à la faveur des guerres étrangères ou des troubles civils; mais jamais nous ne les avons vus imitant Plancus, consacrer la moindre partie de leurs rapines à construire des temples ou d'autres édifices publics; quand ils ont eu à exécuter des travaux de ce genre, ils l'ont toujours fait avec l'argent des citoyens, et l'on assure même que certains d'entre eux ont trouvé là encore le moyen d'augmenter leur scandaleuse fortune aux dépens d'autrui.

L'antiquité a eu sur nous d'autres avantages encore, c'est que s'il fallait obéir et se courber devant le dignitaire de l'Etat, faire place au triomphateur, tout au moins était-il permis de le qualifier comme il le méritait, et le moindre voyou du quartier de Suburre, pouvait, des lambeaux de sens

pruntée l'énumération de titres et d'honneurs traduits ci-dessous. La voici en latin dans sa disposition originale et avec ses abréviations:

L. MVNATIVS. L. F. L. N. L. PRON. BENEVENTI  
 PLANCVS COS. CENS. IMP. ITER. VII VIR  
 EPVLON. TRIVMP. EX RAETIS AEDVM SATVRNI  
 FECIT DE MANIBVS AGRVS DIVISIT IN ITALIA  
 BENEVENTI IN GALLIA COLONIAS DEDVXIT  
 LVGVDVNVM ET RAVRICAM

La première ligne de cette inscription indique la filiation en ces termes: *Lucius Munatius Lucii filius, Lucii nepos, Lucii pronepos*; c'est-à-dire que Plancus était fils, petit-fils et arrière petit-fils de trois personnages de la famille *Munatia*, ayant porté, comme lui, le prénom de *Lucius*, le surnom de Plancus.

Alexandre Flachéron, dans les planches de son *Mémoire sur les aqueducs de Lyon*, a reproduit le plan, la coupe et la vue en élévation du tombeau de Plancus. Plus tard M. Alphonse de Boissieu en a donné dans ses *Inscriptions antiques*, un nouveau plan sur une plus grande échelle et avec quelques détails nouveaux.

Arrivent les héritiers ! Il y a un magot ; qui l'aura ?  
Voici l'oncle Louizet, vieux, boiteux et marguillier  
de la paroisse qui s'amène avec sa canne ;

Le cousin Robert, le joyeux boute-en-train, l'avocat  
du village ;

Et enfin le brave Casmajou, vieux sergent, raide  
comme un canon de fusil, ivrogne, joueur et enfin  
garde champêtre.

De ces trois gaillards quel sera l'heureux héritier  
de la pauvre Marianne ?

En attendant la suprême cérémonie on goûte le vin  
de la défunte. Casmajou, un connaisseur, le trouve  
excellent ; son nez s'illumine ; Louizet et Robert se  
sentent rajeunir. On cause de la morte, d'abord, puis  
de l'héritage.

Belle brune ! dit l'avocat Robert.

Joli magot à empocher ! murmure Casmajou.

Pourvu que cela tombe en bonnes mains, soupire  
béatement le marguillier Louizet.

Pendant, sous l'action du bon vin, les têtes  
s'échauffent, chacun fait valoir ses droits, et bientôt,  
sans respect pour ce cadavre qu'attend le cimetière,  
nos héritiers avides se querellent, s'injurient... ils  
vont en venir aux mains...

Et le pauvre Pierrot pleurait toujours... Il n'hé-  
ritait pas, lui.

Tout à coup le lit craque... Nos coureurs d'héri-  
tages se retournent...

O terreur ! La morte est là, assise, les yeux grands  
ouverts, et couvrant le trio de son regard railleur :

Ah ! ah ! Chers parents, que c'est bien à vous  
d'être venus me voir... pour m'enterrer et... hériter !...

Grand merci, braves gens !

Et, puisque vous voilà réunis, au lieu d'aller à mon  
enterrement, je vous invite à ma noce...

Comment, vous voulez vous marier ? crient les  
trois compères ahuris.

Certainement, mes chers amis, et avec l'ami  
Pierrot que voici. Pauvre garçon je lui dois bien  
cela.

Heureux Pierrot !

Les héritiers courent encore.

(Historique.)

## BOURDONNEMENTS POÉTIQUES

### AU PRINTEMPS

Sur les vapeurs et sur les ombres,  
Le soleil qui colle son œil,  
Comme sur des conserves sombres,  
Regarde pousser les concombres  
Avec un légitime orgueil.  
Déjà, le photographe attèle  
A ses petits bouts de carton,  
Ce collaborateur modèle  
Qui nous ramène l'hirondelle,  
La chenille et le hanneton.  
Tout devient sève. Les cautères,  
Les plus desséchés par le temps,  
Ouvrent leurs multiples cratères...  
Médecins et apothicaires  
Sont, depuis un mois, sur les dents,  
Car c'est l'heure où le dieu Remède,  
Sous son sceptre médical,  
Courbe vieux, jeune, belle et laide,  
Et tout le genre humain procède  
A son courage intestinal.  
Ainsi, de ses propres entrailles,  
Tirant les sucs réconfortants  
Dont se nourrissent les semailles,  
A ses futures victuailles,  
L'homme pourvoit chaque printemps.  
Et bientôt, phénomène étrange !  
Tété par l'herbage naissant

Son impur résidu se change  
En bons plats d'épinards qu'on mange  
Pour se purifier le sang...

Toi, par qui les vierges craintives  
Rêvent, dans un vague horizon,  
De limonades purgatives,  
Saison des amours fugitives,  
De la verdure et du cresson !  
Saison des noires giboulées,  
Des fièvres, des bouillons de veau  
Et des désastreuses gelées ;  
Saison des récoltes grêlées,  
Saison des rhumes de cerveau !  
Fils de l'hiver au teint de suie,  
Toi que vantent à l'unisson  
Le fade rimeur qui s'ennuie  
Et le marchand de parapluie  
Dont tu redores l'écusson,  
O printemps, que ton règne avorte  
Et que les pitoyables dieux  
Permettent que le diable emporte  
La lune rousse qui t'escorte  
Et ton vieux soleil chassieux !...

MASCARILLE.

## CHRONIQUE DU BIEN

Un repris de justice, après avoir volé une  
montre de grande valeur, s'est vainement pré-  
senté chez tous les orfèvres et tous les horlo-  
gers de Lyon ; partout on n'a voulu acheter ce  
bijou qu'à condition d'en payer le prix à domi-  
cile. Persuadé de l'inutilité de ses efforts, le  
voleur a eu la délicatesse de l'engager au mont-  
de-piété sous le nom de son légitime proprié-  
taire, et de lui en envoyer la reconnaissance  
sous enveloppe et sans se faire connaître.

La police, instruite de ce fait, s'est empres-  
sée d'en rechercher l'auteur qui a réussi jus-  
qu'à présent à se soustraire à la récompense  
qui est due à un acte de probité aussi peu ordi-  
naire, surtout de la part de semblables gens.

## CHRONIQUE INTERNATIONALE

### LA FICELLE

On nous adresse, avec prière de les transmettre à  
l'administration compétente, de vives réclamations  
au sujet de l'exiguïté des tourniquets qui servent  
d'entrée à la gare du chemin de fer de la *Ficelle*.

Dernièrement une jeune femme, dans un état inté-  
ressant, qui s'était imprudemment engagée dans le  
tourniquet, s'est trouvée dans l'impossibilité de passer  
outre et de revenir sur ses pas. Il fallut attendre  
que son mari revint du guichet et l'arrachât à cette  
étroite en l'enlevant par-dessus l'obstacle, car pen-  
dant ce temps les employés n'avaient rien trouvé  
de mieux que de manifester leur satisfaction par une  
bruyante hilarité.

Il semble donc que l'on pourrait bien, non sans  
intérêt pour le public, développer un peu plus la  
politesse de ces Messieurs et les dimensions des tour-  
niquets.

### VIENNE

On vient de découvrir dans les constructions du  
tombeau de Pilate des débris de vase qui, habilement  
rassemblés par l'architecte de la ville, ont reconstitué  
une cuvette d'une forme élégante quoique vulgaire.  
Tout le monde s'accorde à y reconnaître le bassin  
dans lequel le célèbre proconsul s'est lavé les mains ;

mais une brèche qui existe sur le bord a soulevé une vive polémique entre les savants de la localité. Les uns, le *Journal de Vienne* à leur tête, prétendent que la cassure est à droite et a été produite par un moment de colère de Pilate, les autres, dont le *Moniteur Viennois* est l'organe, affirment que la brèche est à gauche et qu'elle est due simplement à la maladresse du valet. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette discussion qui promet d'importantes révélations sur ce grave événement historique.

FAUBOURG DE BRESSE

La compagnie des eaux, prenant en considération les plaintes nombreuses qui lui ont été adressées au sujet de la mauvaise qualité de l'eau à certaines époques de l'année, propose de la remplacer par du vin lorsque le Rhône serait trouble. Cette importante réforme serait déjà réalisée, mais l'administration des octrois de Lyon a formé opposition et réclame l'acquit des droits, la compagnie des eaux réclame la faculté de faire entrer le vin en passe-debout. La question en est là.

BELLECOUR

On a arrêté mardi dernier place Bellecour un espion prussien qui était en train de lever le plan des bassins. Il a été immédiatement fouillé et l'on a trouvé sur lui, outre le plan en question, le dessin du cheval de bronze, le plan intérieur détaillé des magasins de la ville de Lyon, une vue en élévation du géant de Neuville, la coupe transversale de la Madone de Fourvière, le profil du nez de l'ami Willerme et de ses dépendances, un tracé au 10/000<sup>e</sup> de la montée des Anges et enfin le plan, la coupe et les détails de tous les kiosques et de toutes les baraques et boutiques des quatre cents marchands de journaux de Lyon.

La ville, on le devine, est sous le coup d'une émotion indescriptible : on frémit en mesurant le danger auquel on vient d'échapper et on s'indigne de ces menées infernales de nos implacables ennemis.

THEATRES

Monsieur le Rédacteur théâtral du *Guignol illustré*.

Le numéro du *Guignol illustré* du 1<sup>er</sup> mai contient un article théâtral où, sous la signature d'Aristophane, vous posez à M. d'Herblay des questions aussi saugrenues qu'intempestives, et qui ne méritent pas même une réponse.

En présentant au public une troupe lyrique comme celle que nous avons eue cette année, M. d'Herblay a largement rempli tous les devoirs incombant à sa position de directeur des théâtres de Lyon. Je ne crois pas qu'aucun de ses prédécesseurs l'ait aussi bien fait, et je doute fort que ses successeurs en fassent autant.

Veuillez, etc.

X.

Décidément la race des gens naïfs n'a pas encore entièrement disparu de la terre. Mais, honnête correspondant, vous nous donnez des verges pour fouetter celui que vous voulez soutenir.

M. d'Herblay nous a donné une troupe passable, nous en convenons ; mais nous y trouvons un argument de plus contre lui, et revenant à la première question que nous lui avons posée, nous dirons :

Puisque M. d'Herblay avait une bonne troupe, un orchestre renforcé et des chœurs... ne parlons pas des chœurs, — en un mot, parce que M. d'Herblay avait entre les mains tous les éléments nécessaires pour faire ce que nous lui demandons, pourquoi n'avons-nous pas vu sur l'affiche un seul ouvrage nouveau ?

Pourquoi ?...

Nous allons essayer de faire une réponse à cette interrogation.

On ignore généralement ce que peut coûter la mise en scène d'un ouvrage inconnu, mais il est facile de s'en donner une idée.

Il faut d'abord des partitions d'orchestre avec les parties détachées pour les instruments ; et les éditeurs les vendent à des prix fous, les acheteurs n'étant pas nombreux.

Puis viennent les costumes, les décors, les ameublements. Bref, c'est une facture de dix ou vingt mille francs qui saute au cou du directeur, et en prenant ce chiffre, nous croyons nous tenir dans une moyenne peu élevée.

Comprend-on maintenant pourquoi notre Grand-Théâtre n'a vu cette année que des reprises ou des rapiécetages, où le costumier, le peintre-décorateur, le tapissier, l'éditeur de musique n'avaient rien à voir !

Et pourtant ce n'était pas l'argent qui manquait à notre directeur. Subvention énorme et recettes fructueuses, tout affluait dans sa caisse. M. d'Herblay encaissait le matin, M. d'Herblay encaissait à midi, M. d'Herblay encaissait le soir ; le matin à la recette générale, à midi au bureau de location, le soir au contrôle du théâtre.

C'était un encaissement perpétuel.

Si c'est ça que notre correspondant appelle *remplir ses devoirs de directeur*, nous connaissons nombre de gens aussi habiles que M. d'Herblay qui les auraient remplis au si bien que lui et à meilleur marché pour le budget municipal.

ARISTOPHANE.

ÉNIGMES-GUIGNOL.

Qu'est-ce que c'étaient que les Néréides, ces femmes dont il est si souvent question dans les poètes de l'antiquité ?

SOLUTION DE L'ÉNIGME PRÉCÉDENTE

Monsieur le Rédacteur,

Je suis étonné que mon honorable collègue qui vous a posé la question relative au nom ancien de la Saône, n'en ait pas lui-même trouvé la réponse. Personne ne peut ignorer que cette rivière se nommait *la Rare*, en latin *Rara*, parce qu'elle avait très-peu d'eau, littéralement parce que l'eau y était rare.

Agrérez,

Le Vicomte LAVERA,

Membre de la société littéraire de vaugneray.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous ai soumis la semaine dernière la question de savoir d'où vient le nom de *l'Ara*. La réponse est bien simple et tout latiniste a pu la faire ; mais je crains bien que quelque débutant en étymologies ne vous donne une explication erronée. La Saône était qualifiée *la Rare* parce qu'il n'y avait aucune rivière dont le cours fut plus lent comme le témoigne César dans ses Commentaires.

Agrérez,

S. LEBONBOURG,

Membre de la société littéraire de vaugneray.

CORRESPONDANCE

E. D. — Il y a une transposition il faut lire : « servilisme envers les volontés de l'Empereur » et plus bas : « A plat ventre devant la tyrannie. » A la page 9, on aurait dû compléter la phrase ainsi : « A l'imitation des affranchis qui prenaient les noms de leurs patrons, tous ces Celtes. »

Ustache Tracannoir. — Comment, petit, te ne connais pas *Faire-mimi* ! Te sais donc pas lire dans les gros livres ? Ecoute voire : c'est un endroit dans l'appartement de la Loire, rondissement de Saint-Etienne, que fabrique le charbon le meyeur et que chauffe le plus. Finablement c'est la plus jolie *mine* que gn'oye ; Arregarde voire seulement le potrait que j'en ai tiré, en beau devant de mon troisième mimerio.

Le propriétaire-gérant, J. P. DREVET.

ROANNE, IMPRIMERIE ROANNAISE,  
Martonne, place de l'Hôtel-de-Ville.